

donnée, à cause du manque de moyens suffisants pour la mettre à exécution ; d'un autre côté, si l'appel proposé démontre suffisamment la volonté de la part des citoyens de Montréal, et des Districts avoisinants, de compléter le chemin, les Directeurs sont prêts à recommander aux propriétaires de livrer de suite les contrats, pour les premiers trente milles, de Montréal à St. Hyacinthe, et d'adopter tout autre moyen qui les mettront en état de continuer les travaux avec précaution, mais aussi avec succès.

Le tout humblement soumis.

G. MOFFATT,
Président.

MONTRÉAL, 30 Juillet, 1846.

Mr. MOFFATT expliqua que la présente assemblée avait dû avoir lieu le premier du mois, mais qu'elle avait été remise jusqu'à ce jour pour donner l'avantage aux souscripteurs Anglais d'y envoyer des représentants ; mais qu'il paraissait qu'aucun n'était venu.

Proposé par B. HART, Ecr., secondé par le BARON GRANT,

Résolu 1,—Que cette assemblée approuve la marche suivie par le Bureau des Directeurs, comme étant conforme aux recommandations des assemblées générales des 22 et 15 Avril derniers, aussi bien qu'à la suggestion du comité Provisoire de Londres—et que le rapport qui vient d'être lu soit reçu et adopté.

Proposé par CAPT. MOORE de Sherbrooke, secondé par le GÉNÉRAL EVANS,

Résolu 2,—Que cette assemblée est très heureuse d'apprendre par le rapport de l'Ingénieur en chef, que jusqu'à présent l'arpentage et l'examen du terrain ont été très satisfaisants, et que les facilités qu'offre la route, tant dans le Canada qu'aux Etats-Unis, excèdent grandement les anticipations favorables qu'on avait précédemment formées par rapport au chemin de fer.

Proposé par GEO. DESBARATS, Ecr., secondé par R. ARMOUR Ecuyer,

Résolu 3,—Que le commencement actuel de la partie Américaine du chemin de fer, et le zèle que montrent les autorités et les citoyens du Maine, offrent la plus grande preuve que la ligne Canadienne peut être commencée avec la certitude qu'elle sera jointe par eux à la Frontière, et qu'on ne devrait négliger aucun moyen maintenant de mettre en pratique la cordiale coopération promise par les habitants de cette Province.

Proposé par l'Hon. MR. MORIN, secondé par J. G. M'KENZIE, Ecuyer,

Résolu 4,—Que cette assemblée apprend avec beaucoup de regret, qu'un certain nombre de porteurs de Scriptions en Angleterre, ont exprimé le désir d'abandonner l'entreprise en exigeant le paiement de leur dépôt, demande que cette Compagnie examinera plus amplement à sa prochaine assemblée. Mais cette Compagnie est encore d'avis, que les importants intérêts qui se rattachent à la poursuite de cette entreprise et qui résultent du changement survenu dans la

politique comm
de la part du C
crifice des dép
qui résultera d

Proposé par

Résolu 5,—
répugnance, f
le Rapport qui
clarer, qu'à m
de ce chemin
Ils prient donc
plissement de
prosperité futu
doivent s'appu
compétition qu
étendue à notre
de l'Est seront
mentés, et leur
nombreuse et t
seront véritable
qui s'approche
construit, la dé
era d'être le g
toutes les app

Proposé par

Résolu 6,—
grand soutien
lequel, conjoin
aux parts, et f
générale des p
17 Août proch
vaux, ou si on
Le comité se c
nombre :—Me
McKenzie, Le

Proposé par

Résolu 7,—
soit imprimé,
Anglais, angl
langue.

Proposé par

Résolu 8,—
Président pour
L'assemblée

Montréal, 3